Réponses aux Riomois

Bonjour à tous,

En cette période si particulière pour nous tous, vous avez été nombreux à poser vos questions sur la page facebook de la Ville et je vous en remercie. Ces questionsconcernent essentiellement la distribution des masques et la rentrée scolaire.

Avant de vous répondre, je tiens à vous dire que depuis la mi-mars nous avançons avec tous lesélus au jour le jour. Les consignes de l'Etat arrivent au compte-goutte et avec les services de la Ville nous nous adoptons du mieux que nous pouvons.

Je tiens donc à les remercier, élus comme services, car dans cette période incertaine et éprouvante ils font preuve d'un investissement et d'un courage qui forcent l'admiration.

1. Distribution de masques « grand public »

La première question qui vous préoccupe est celle des masques. Je vous comprends, car chacun est inquiet pour sa santé et pour celle de ses proches.

Comme vous, je n'ai aucune idée de combien de temps durera encore la crise sanitaire, mais nous avons envisagé toutes les hypothèses avec un seul objectif : que **tous les Riomois**, surtout les plus fragiles et les plus vulnérables, aient des masques en quantité suffisante pour se protéger.

Je vous le dis franchement : nous avons refusé de rentrer dans la course au mieux-disant des masques. Nous avons préféré faire le choix de nous coordonner avec la Région et le Département pour avoir des masques de qualité, fabriqués dans la région, à des prix corrects et avec des délais de livraison raisonnables.

Combien et quel type de masques?

Les masques seront gratuits et distribués à tous les membres de chaque foyer riomois à raison de 2 masques par personne. Ces masques ont été commandés en partenariat avec la Région et le Département, et seront distribués par la Ville.

Un 3ème masque, commandé par la Ville, sera réservé aux personnes qui en ont le plus besoin.

Notre objectif est que tous les Riomois sans exception aient la possibilité de se protéger avec un matériel adéquat.

Il s'agit de masques en tissu, réutilisables entre 30 et 50 fois, et qui respectent les normes de qualité recommandées par l'Etat.

Quelle distribution et quand?

Une date précise de distribution sera donnée une fois qu'on aura réceptionné **tous les masques**. Ceux de la Région devraient arriver autour du 20-25 mai, idem pour ceux du Département et de la Commune. La distribution aura donc lieu dès réception.

Cette distribution va réclamer une importante logistique. A ce jour, nous envisageons :

- o une distribution physique **par quartiers**, dans l'ordre alphabétique des noms de famille et avec des horaires aménagés sur présentation du livret de famille ;
- plus une distribution par nos élus et nos volontaires, directement dans les boites aux lettres, pour toutes les personnes qui ne pourront pas se déplacer.

Un groupe de travail a été mis en place pour organiser cette distribution, avec l'idée que les Riomois ne prennent pas le moindre risque en venant chercher leurs masques.

N'est-ce pas trop tard?

Certains considèrent que nos masques arrivent tard, et auraient aimé les avoir pour le 11 mai. Mais en-dehors du fait que la sortie du confinement sera **progressive**, il faut bien avoir en tête plusieurs éléments de contexte :

- 1- l'explosion des commandes a considérablement <u>allongé les</u> <u>délais de livraison</u>. Pour vous donner un exemple : notre première commande de masquespour nos agents a été passée le 30 mars, soit une dizaine de jours seulement après le début du confinement. Et ces masques ne nous ont été livrés que cette semaine.
- 2- Nous avons tenu à ce que nos masques soient <u>fabriqués dans la</u> <u>région</u>, et qu'ils offrent aux Riomois la meilleure protection possible. C'est pourquoi nous avons passé du temps à contacter les fabricants, étudier l'efficacité des masques avant et après lavage, nous renseigner sur les délais de livraison...Il n'était pas question de nous précipiter sur les premiers masques venus !

 Ce qui a primé dans notre réflexion, c'est la sécurité des Riomois pour demain et pour les semaines et mois à venir.

Nous préférons avoir des masques fin mai qui serviront aux Riomois sur les trois ou quatre mois à venir, plutôt que de parer au plus pressé sans se soucier de leur tenue et de leur efficacité dans le temps.

Enfin, il ne faut pas oublier que si les masques sont nécessaires, le respect des gestes barrières reste la meilleure protection contre la diffusion du virus.

Il ne faut pas oublier non plus nos associations, nos commerçants et tous ceux qui souffrent et vont continuer de souffrir de la crise et pour lesquels nous devrons accentuer notre soutien.

Comment faire en cas de force majeure?

Dès la semaine prochaine, un stock de masques chirurgicaux va être misà la disposition du Centre communal d'action sociale.

Il s'agit de masques à usage unique, qui ne pourront donc servir qu'une seule fois et seront efficaces 4 heures, pour ceux qui se trouveraient en difficulté et devraient s'équiper **de façon urgente et ponctuelle**.

Ces masques pourront être récupérés directement auprès du CCAS; ils pourront également être distribués par nos volontaires dans les boites aux lettres si les circonstances l'imposent.

Un autre stock sera mis à la disposition des écoles et dans les accueils de tous les services municipaux qui reçoivent des usagers.

Enfin, nous garderons toujours un stock suffisant que nous pourrons mettre à la disposition des Riomois en fonction de l'évolution de la situation.

Réouverture des écoles

Pour la reprise dans les écoles, nous avons avancé par étapes au fur et à mesure de l'arrivée des consignes gouvernementales :

- 1^{er} temps : envoi d'un sondage aux familles en fin de semaine dernière ;
- 2^{ème} temps: concertation avec les directeurs d'écoles,
 l'Inspectrice et les services de l'Etat et de la Ville;
- 3^{ème} temps : envoi d'un courrier aux familles avec inscription des enfants et informations données aux délégués de parents d'élèves.

Qui rentre et quand?

Le retour des enfants se fera <u>de façon progressive et par groupes</u> avec un roulement.

Les premiers à rentrer seront les enfants scolarisés en grande section, CP et CM2 à partir du 12 mai.

En fonction du nombre d'élèves, nous adapterons les dates qui vous seront communiquées sur le site de la Ville.

Les enfants scolarisés en ULIS et les enfants des personnels prioritaires seront eux aussi accueillis.

Les enfants ne seront jamais plus de 15 par groupe de classe.

Il n'y aura pas classe les mercredis : ce jour-là sera consacré à l'enseignement à distance, à la désinfection des locaux et au service de garde des enfants des personnels prioritaires.

Quelle organisation pour la journée ?

Les enfants pourront être accueillis dès 8h le matin par les animateurs et les enseignants volontaires.

A leur arrivée, les enfants iront se laver les mains et seront accompagnés dans leurs classes respectives avant d'être pris en charge par les enseignants.

Le service de restauration fonctionnera à midi avec des horaires échelonnés et une organisation adaptée : distance physique et désinfection entre deux services.

La classe se terminera à 16h, et la sortie de l'école se fera dans les mêmes conditions que l'entrée : les parents attendront dans une file d'attente l'arrivée de leurs enfants.

Des agents de la police municipale seront présents aux heures d'entrée comme aux heures de sortie pour réguler le flux.

Une garderie sera maintenue le soir de 16h à 18h.

Quelles précautions sanitaires ?

La première précaution est de maintenir au maximum les enfants dans le même groupe de classe tout au long de la journée, pour éviter les brassages.

Dans chaque classe sera mis à disposition tout le matériel nécessaire : savon, essuie-mains, gel hydro alcoolique, kits de désinfections, thermomètres...

Tout au long de la journée, les enfants seront sensibilisés aux gestes barrières et aux distances physiques.

Les activités proposées aux enfants seront adaptées à ce nouveau format par les enseignants et par les animateurs.

Les **récréations seront échelonnées** et les cours découpés par zones dédiées pour chaque groupe de classe.

Qui sont les « personnels prioritaires »?

Sont considérés comme « personnel prioritaire » les enfants des personnels listés par la Préfecture, sur justificatif de l'employeur des deux parents.

Les attestations seront examinées au cas par cas et l'accès au service de garde validé par la Commune.

L'inscription préalable au service de garde sera obligatoire.

Toutes ces informations ont été transmises mercredi par courrier aux familles, et sont disponibles sur le lien qui accompagne la vidéo.

Notre seule préoccupation aujourd'hui est de <u>tout mettre en œuvre</u> pour que les enfants qui seront accueillis le soient dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

En tant que Maire responsable de cette rentrée scolaire, je suis conscient des enjeux et je me réserve le droit de modifier cette organisation si cela s'avère nécessaire.

Je sais pouvoir cette fois encore compter sur vous pour que tout se passe pour le mieux.

Avant de conclure, je tiens encore une fois à remercier toutes celles et ceux qui dans des conditions difficiles, ont œuvré sans compter pour permettre à nos enfants de reprendre le chemin de l'école.

Je vous souhaite à tous un très bon week-end!